

Date : 03/10/11

## Inauguration de l'Ecole Supérieure du Notariat

La première pierre de l'Ecole Supérieure du Notariat, 10 rue Traversière (Paris 12e), a été posée le 23 septembre par le secrétaire d'Etat à la Justice, Jean Marie Bockel, en présence de Jean François Humbert, président de la Chambre des Notaires de Paris, de Catherine Baratti-Elbaz, maire adjointe du 12e arrondissement en charge de la voirie et des déplacements, et de Christian Terrassoux, président de **Pitch Promotion**, qui a réalisé l'immeuble avec les architectes Jacques et Eric Haour. L'ouverture de l'Ecole est prévue le 1er semestre 2011. Son objet est de réunir en un seul lieu différents organismes et activités de formation régionaux (formation initiale) aux métiers du notariat (fonction de notaire et tous leurs collaborateurs). L'Ecole réunira notamment l'Institut des Métiers du Notariat (actuellement situé Rue de Villaret de Joyeuse, Paris 17e) ainsi que le Centre de Formation Professionnelle Notariale de Paris (CFPNP, actuellement situé à Neuilly-sur-Seine).

L'Ecole du Notariat formera près de 2.000 personnes par an, en formation initiale. Il s'agit d'une École Régionale au sens large (elle concerne tous les départements de l'Ile-de-France, ainsi que des départements tels que l'Eure-et-Loir, l'Yonne, les Ardennes, la Marne, l'Aube et le Loiret). Cet immeuble accueillera également diverses manifestations publiques ou internes de la profession notariale, ainsi que des sessions de formation continue des notaires et des collaborateurs des offices.

### Le BATIMENT

La superficie du bâtiment est de 4.500 m<sup>2</sup> utiles sur 6 étages. Il s'agit d'un ancien garage situé à l'angle du boulevard Diderot et de la rue Traversière, à proximité immédiate de la gare de Lyon, qui a fait l'objet d'une transformation et d'une restructuration complète. La façade des années 30 a été conservée et mise en valeur grâce à de grandes baies lumineuses spécifiques de l'époque. Son architecture est prolongée sur le rez-de-chaussée et le 1er étage afin de redonner cohérence et harmonie à l'ensemble. Il comprend 2 amphithéâtres de 350 et 150 places, des salles de cours (y compris des salles adaptées à l'enseignement informatique et adaptées à l'étude des langues), une bibliothèque, une cafétéria, des parkings, des bureaux

## Évaluation du site

Ce site est un agenda des événements parisiens, principalement nocturnes.

**Cible**  
Spécialisée

**Dynamisme\*** : 28

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

870 personnes (étudiants et salariés) pourront y être accueillies simultanément. L'immeuble a été acquis en commun par les membres de la « SCI DIDEROT-RENAISSANCE » composée d'une quinzaine d'institutions notariales.

Un niveau de sous sol a été réalisé pour accueillir 20 places de stationnement, et les locaux techniques dans le cadre du PPRI. Au cœur de l'immeuble, un patio de 14mètres sur 10 est créé du 6e au 2e étage. Le rez de chaussée offrira un vaste hall pour les utilisateurs. Distribué sur 6 étages, la future école proposera des plateaux de 650 m2 autour du grand patio intérieur de 140 m2. Divisible en 2 parties, les bureaux bénéficieront d'une hauteur libre de 2m 70 ss faux plafonds et 2,50 m dans les couloirs.

L'immeuble profitera d'un débit d'air neuf par occupant de 25 m3/h et sera climatisé. Une batterie d'ascenseurs en duplex desservira les différents niveaux plus un troisième dédié au personnel administratif de l'Ecole.

Cette conception d'immeuble permet de répondre aux exigences d'une Ecole de haut niveau avec des salles de cours modulables, des locaux informatiques, des laboratoires de langues, des salles de professeurs, bureaux administratifs, salle de conseils et une bibliothèque. L'immeuble bénéficie de la norme HQE – bâtiment tertiaire (référenciel 2006) et d'une classification ERP type « W-R ».

**Pitch Promotion** a travaillé en étroite collaboration avec les services de la Ville de Paris et les futurs utilisateurs afin d'intégrer au mieux leur cahier des charges puisque l'immeuble sera livré cloisonné avec toutes les installations techniques et audiovisuelle. Le promoteur renforce avec cette nouvelle opération dans Paris son expérience en matière de restructuration d'actifs après les réalisations du 46 Boétie (ancien siège des Echos), sur 2800 m2 vendus à Lassalle Investments et du boulevard de Grenelle (IGH de 14 étages) sur 12 000 m2 vendus à la Cie de la Lucette (livraison en fin d'année 2009)

## La FORMATION

Les organismes réunis au sein de l'Ecole du Notariat sont:

Le Centre de Formation Professionnelle Notariale de Paris (CFPNP)

Le CFPNP est un établissement d'utilité publique placé sous le contrôle du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice. Il assure la préparation aux fonctions de Notaire (diplôme de notaire, équivalent Bac+7) selon différentes voies d'accès :

- a) Diplôme d'Aptitude aux Fonctions de Notaire (voie professionnelle) - DAFN ;
- b) Diplôme Supérieur de Notariat (voie universitaire) – DSN.

Près de 700 diplômes de notaires sont délivrés chaque année par le Centre.

L'Institut des Métiers du Notariat de Paris (IMN)

Depuis 1830, cet établissement privé d'enseignement supérieur technique, reconnu d'utilité publique et sous tutelle du Garde des Sceaux, forme les collaborateurs des offices de notaires.

L'IMN forme près de 1.000 personnes par an.

Le Centre Supérieur d'Etudes Notariale (CSEN)

D'utilité publique, cet établissement forme près de 150 personnes chaque année d'un niveau Master 1 en droit, avec une spécialisation notariale.

#### Les diplômes délivrés à l'Ecole du notariat

Selon la fonction à laquelle prétendent les étudiants, les diplômes délivrés iront du Bac + 2 (BTS Notariat) au diplôme Bac +7 (Diplôme de notaire).

L'Ecole accueillera un public d'étudiants diversifié : aussi bien des jeunes étudiants à la sortie du Baccalauréat, que des personnes titulaires d'un diplôme Bac+5.

Date: Mardi, 4 octobre 2011

Heure: 19:00 CEST

Priorité: 5-Moyenne

Accès: Public

Catégorie: Événements